



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2026 – SÉANCES ORDINAIRES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

Les séances ordinaires de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Communauté maritime, pour l'année 2026, se tiendront aux dates suivantes :

- Le mardi 20 janvier 2026
- Le mardi 10 février 2026
- Le mardi 10 mars 2026
- Le mardi 14 avril 2026
- Le mardi 12 mai 2026
- Le mardi 09 juin 2026
- Le mardi 14 juillet 2026
- Le mardi 11 août 2026
- Le mardi 08 septembre 2026
- Le mardi 13 octobre 2026
- Le mardi 10 novembre 2026
- Le mardi 08 décembre 2026

Veillez prendre note que les séances ordinaires de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine suivront les séances ordinaires de la Communauté maritime, lesquelles débiteront à compter de 19 heures.

Les séances se tiendront à l'endroit habituel, soit à la salle de la mairie située au 460, chemin Principal à Cap-aux-Meules.

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 12 décembre 2025

Alexandra Vigneau, greffière